Institut FRANÇOIS NEVEUX
Pour une économie inclusive et durable

Anthropologie Collectivité Consommateur Ecologie Entreprise Epargnant Identité **International** Spiritualité

Marc REYNAUD
30 07 2026

Une Europe fédérale ou confédérale ?

Quelle vision géostratégique partagée au service des populations ?

Cette tribune exprime la position de son auteur. Il n'engage pas l'économie de communion. L'Institut François Neveux la publie pour ouvrir un débat sur la place de L'Europe dans la pensée et dans les pratiques de l'économie de communion.

Pourquoi l'Europe interpelle-t-elle l'économie de communion ?

1. L'économie de communion est déjà engagée au sein des enjeux européens, ne serait-ce que par sa présence au sein de plusieurs pays qui font partie de l'Europe et, entre autres, par les activités de l'association New Humanity[1]. Mais, il ne semble pas qu'il existe une expression de sa vision globale pour cette entité européenne qui agit sur notre avenir et sur nos vies quotidiennes. Or, l'économie de communion ne peut pas ignorer les effets des choix économiques de la Commission européenne, et, en tant que vision économique, elle ne peut pas, non plus, se désintéresser des politiques européennes existantes et à venir. D'autant plus que les principes économiques qui guident ses décisions ne sont pas favorables à l'intégration des pauvres dans la vie économique. L'économie de communion doit donc exprimer sa vision globale de l'Europe dans la perspective de la préférence pour les pauvres et de façon générale pour tous les exclus.

2. Ce texte veut s'essayer à cerner ce qui pourrait être cette vision globale pour initier un débat qui devrait déboucher sur des prises de position publiques quand les circonstances le nécessiteraient. Dans un premier temps, ce texte n'est que l'expression personnelle de l'auteur de ce texte. *Il n'engage pas l'économie de communion en tant que courant de pensée.*

[1] https://www.new-humanity.org

Il n'a que vocation à initier le débat pour déboucher sur une vision partagée et robuste. En particulier, il veut, au travers d'un choix entre fédération et confédération, montrer où sont les incohérences actuelles des politiques européennes et en quoi il est absolument nécessaire de les faire évoluer pour obtenir des résultats plus justes en termes de répartition de la richesse entre pays et au sein des pays. Et donc en termes d'emplois au juste salaire.

3. Nous traiterons donc successivement des points qui suivent. Tout d'abord nous constaterons que le débat est mal engagé. Ensuite nous nous interrogerons sur l'Europe que nous voulons demain et avec quelle vision géostratégique à partager ? Nous poursuivrons avec une Union européenne au service du bien commun des populations en comparant les deux hypothèses fédérale et confédérale. Pour conclure sur un renversement de finalité de l'approche économique européenne en donnant la préférence au juste prix, aux pauvres et non au profit.

Table des matières

Pourquoi l'Europe interpelle-t-elle l'économie de communion ? 1
Un débat européen mal engagé 4
Quelle Europe demain ? Pour une vision géostratégique partagée ? 5
Une Union Européenne au service du bien commun des populations 6
L'hypothèse fédérale ? 6
L'hypothèse confédérale ? 9
Existe-t-il un juste milieu entre les deux hypothèses envisagées ? 13
Un rappel des principales décisions proposées à l'Union européenne en 2024 14
De l'intégration à la cohésion 17
Renverser la finalité de l'approche économique européenne 17

Un débat européen mal engagé

4. La faible croissance de la zone Europe[2], des tensions avec les États-Unis et la Chine, une immigration importante[3], la guerre en Ukraine entraînant des tensions avec la Russie, sont autant d'interpellations sur la destinée de l'Union Européenne et de façon plus large sur celle du continent européen.

Le débat organisé par la Fondation de Service Politique[4] sur la question de la sortie de l'euro pour la France a contribué à lever le tabou qui touche à cette question et à mieux percevoir les enjeux réels. En particulier les échanges contradictoires entre Gérard Lafay[5] et Jacques Fayette[6] ont permis de souligner combien les réponses aux enjeux sont, d'abord, fonction de l'intime conviction de chaque intervenant. Même sur des questions très techniques, les réponses divergent, tant les présupposés, qui peuvent relever d'un « credo socio-économique », sont profonds. Souligner ce fait me semble majeur, car il tend à montrer que les chemins de réponse sont d'abord « politiques », au sens fort, et non pas seulement « techniques », car ces chemins relèvent du « sens » que l'on voudra donner à l'UE demain, et pas uniquement d'une réponse technique soi-disant objective.

5. À ce propos, et c'est le deuxième point à souligner dans ce débat, à aucun moment les orateurs n'ont fondé explicitement leurs propos ou leurs réponses en rappelant qu'une monnaie est au service d'un projet de développement et non pas un objectif en soi. Ce qui semble le plus distinguer les deux approches, c'est la place donnée, ou non, aux nations. Pour G. Lafay, la nation est clairement l'unité de référence de ses propositions. En revanche, pour J. Fayolle le « credo libéral » et le projet « fédéraliste européen » sont au cœur de ses convictions, comme il l'affirme lui-même.

6. Un seul point, et pas des moindres, semble les mettre d'accord : une monnaie unique est incompatible avec des nations aux modèles économiques différents. Seule la description des conséquences est beaucoup plus détaillée et claire dans l'intervention de G. Lafay. Elle rejoint celle de Patrick Artus dans son livre « La crise de l'euro »[7]. Mais aucun des deux ne donne de solutions totalement convaincantes en se limitant à des réponses techniques divergentes, de nature monétaire. C'était, bien sûr, la question qui leur était posée, mais pourquoi ne pas avoir ouvert le débat ?

---

[2] Une croissance inférieure à 1 % en 2024 et 2025. Inférieure à 1,5 % en 2026.

[3] https://www.europarl.europa.eu/portal/fr Un flux en 2023 de 4 millions de migrants, dont 385 000 illégaux.

[4] François Billot de Lochner, président de la Fondation de Service politique et du collectif France-Audace, a reçu Gérard Lafay et Jacques Fayette à l'Espace Georges-Bernanos le mercredi 8 avril 2015 (Note de l'auteur)

[5] Gérard Lafay (né en 1940). Économiste français, partisan d'une sortie douce de l'euro qui deviendrait une monnaie commune. Wikipédia, le 19 11 2025.

[6] Jacques Fayette est né à Lyon en 1938. Il a effectué ses études secondaires dans l'enseignement privé à Lyon, puis des études supérieures de sciences économiques à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Lyon.

[7] La crise de l'euro. Comprendre les causes. En sortir par de nouvelles institutions. Patrick Artus et Isabelle Gravet. Armand Colin. 2012.

7. C'est la même posture qui est au cœur des propositions sur l'avenir de l'Union européenne, en particulier dans l'approche économique. Quel risque pour l'avenir de l'euro, quel risque pour l'avenir de l'UE ? C'est l'art de poser de bonnes questions, mais pas dans le bon ordre. Alors que la seule question légitime, comme le rappelle Pierre-Yves Gomez[8] était et est toujours : quel avenir pour tous les peuples de l'Europe ?

Quelle Europe demain ? Pour une vision géostratégique partagée ?

8. Il faut, de toute urgence, sortir d'une vision de boutiquiers, et s'autoriser à une vision « géostratégique ». Mais quel « gros mot » ! Et pourtant, la question est bien à l'échelle géostratégique. Quelle place se donne, dans le monde, le territoire européen, en termes politiques, militaires, culturels, économiques, démographiques ? Les États-Unis, la Russie, la Chine se pensent globalement et développe une stratégie multiforme. Dans un monde globalisé, limiter sa vision à la seule économie ne peut conduire qu'à toutes les formes d'asservissement et, au final, à la disparition en tant qu'entité participant à l'Histoire. Sans partager la totalité de sa vision, reconnaissons que Raphaël Glucksmann confirme ce diagnostic dès 2015 : « Nous étions des démocrates paresseux et indolents, nous devons réapprendre à descendre dans l'arène pour lutter[9] ».

9. N'est-ce-pas, au final, le vrai « péché originel » de l'UE de ne s'être pas mis en situation de construire et de mettre en œuvre une « vision stratégique » au-delà de celle de créer « un grand marché commun » ? Mais était-ce possible, l'est-ce davantage aujourd'hui ? On peut s'interroger. Pour des raisons qui semblent évidentes : les postures géostratégiques de chaque État européen sont davantage ancrées dans leur propre histoire, dans leur propre modèle socioéconomique que dans la volonté politique d'une vision commune. Les légitimités politiques sont ordonnées à la mémoire culturelle et aux intérêts économiques de chaque peuple. Or, les intérêts économiques nationaux de chacune des nations ne sont pas convergents. Bien que les dangers extérieurs, tant économiques que militaires semblent générer une nouvelle façon d'appréhender les décisions à prendre pour un futur commun.

10. Il est donc essentiel de se mobiliser en faveur d'une volonté d'ambition géostratégique ? Être réaliste sur les chances de succès ne doit pas faire oublier que s'essayer à la construction d'une démarche commune pour une ambition commune ne peut qu'être bénéfique pour poser les bonnes questions et donc se rapprocher des bonnes solutions. C'est aussi une forme de pédagogie collective pour répondre ensemble, au mieux, à la question de quelle UE pour quelle Europe demain dans le jeu des contraintes actuelles ?

---

[8] Pierre-Yves Gomez (né en 1960). Économiste, docteur en gestion, spécialiste des questions stratégiques et de gouvernance.

[9] Génération gueule de bois. Manuel de lutte contre les réacs. Allary. 2015. Raphaël Glucksmann (né en 1979). Homme politique français, essayiste, europhile et fédéraliste.

Une Union Européenne au service du bien commun des populations

11. Comment avoir une vision pour le continent européen et notre environnement proche, si l'UE n'a pas, d'abord, sa propre vision ? Aujourd'hui, l'UE est « au milieu du gué ». C'est la pire des situations. Ni fédération, ni confédération, ni union des États, l'UE est structurellement dans l'incapacité de traiter de manière cohérente les enjeux historiques auxquels elle est confrontée, car elle est encore arcboutée sur la priorité à donner à un marché unique et ouvert à la concurrence mondiale sans régulation. Toutefois les attaques des Etats-Unis et de la Chine qui s'amplifient, commence à faire évoluer les dirigeants européens vers une vision plus géostratégique. Mais nous sommes loin d'une unanimité sur les décisions à prendre tant les modèles socio-économiques de chaque pays s'imposent.

Incapacité à favoriser et à accompagner un développement au bénéfice des populations, incapacité à maîtriser des flux financiers déstabilisateurs de l'économie réelle, incapacité à contrôler des flux migratoires sauvages, incapacité à construire une diplomatie, à désigner et à contrer les menaces qui pèsent sur son avenir, incapacité à faire sa place au sein de la mondialisation… Mêmes si des initiatives émergent petit à petit dans les domaines militaires, dans la maîtrise des ressources minières, dans la protection du marché intérieur.

12. Ces incapacités sont, pour une large part, congénitales. Comment imaginer que la seule construction d'un marché unique puisse répondre à ces enjeux ? Comment imaginer qu'un marché unique, fût-il une réussite, puisse survivre à des menaces laissées sans réponse ou avec des réponses qui ne sont pas à l'échelle des enjeux ou trop lentes à émerger ? Qui peut croire encore que le « doux commerce » vanté par Montesquieu, soit un facteur de paix ?

Il ne faut pas être un grand stratège ni un grand politique pour se persuader que l'avenir de l'UE et donc du continent européen, ne peut s'écrire qu'en apportant une réponse globale à ces enjeux croisés. Pour ne prendre que l'exemple des États-Unis et de la Chine, ces puissances font la « guerre » autant avec la monnaie, qu'avec l'économie, les moyens militaires et politiques. Arrêtons de parler de l'UE comme si cette vision géostratégique existait, comme s'il existait une volonté réelle de la construire ensemble.

13. Cette question est essentielle, car l'enjeu économique qui fait l'actualité des débats, est intrinsèquement lié, il est encastré, aux autres enjeux et en particulier à celui de la sécurité intérieure et extérieure. Il pose la question de la bonne gouvernance. Faut-il aller vers plus de fédéralisme ou revenir vers plus de confédéralisme ? Voyons cela.

L'hypothèse fédérale ?

14. Nos dirigeants profitent de toutes les crises pour nous expliquer, à chaque fois, que la solution est « plus d'Europe ». Alors, chiche, construisons une fédération des États de l'UE.

Techniquement, cela passe par une convergence des fiscalités, des modèles sociaux, un salaire minimum commun (comme aux États-Unis), des règles bancaires, des règles budgétaires, de la diplomatie, des moyens de défense et de maîtrise de l'immigration partagés et cofinancés. Cela suppose aussi l'élection d'un président dans le cadre d'un suffrage universel à l'échelle de l'UE, comme aux EU, pour donner à l'exécutif une légitimité en cohérence avec une monnaie unique et avec les péréquations à mettre en œuvre entre territoires européens.

15. Les conséquences automatiques vont être très importantes pour les populations. L'UE va se retrouver dans la situation de la France au XIXème siècle. En effet, la convergence des législations et des réglementations, dans le cadre d'une monnaie unique (pour ceux qui appartiennent à la zone euro) et d'un marché unique, a pour effet de supprimer les derniers avantages comparatifs relatifs qui subsistaient entre pays pour y substituer des avantages absolus structurels dont les capacités d'évolution sont faibles à court et moyen terme. La seule variable d'ajustement qui restera possible pour rétablir un avantage comparatif, sera la réduction les revenus nets de la population, au prix d'une paupérisation des territoires non compétitifs.

16. Cette paupérisation par les revenus sera accentuée par l'émigration, des plus formés et des plus mobiles, des régions pauvres vers les riches métropoles, consacrant une marginalisation économique et sociale de nombreux territoires européens périphériques. Attention, cette qualification de « périphérie » est incrémentale. Elle s'applique à tous les niveaux de l'organisation territoriale : le quartier pour les villes, les villes pour les régions, les régions pour les pays, les pays pour l'Europe. Ce processus est automatique. Il est méconnu des économistes pour qui l'entité « territoire » ne fait pas partie de leur concept (sauf exception). En revanche ce processus est pris en compte par les aménageurs du territoire et les urbanistes, mais, d'abord, à titre curatif.

17. Pour contrer ou adoucir ces phénomènes de concentration de la richesse, il s'agit de créer, et donc de financer, des fonds de péréquation à des niveaux suffisants pour organiser des transferts financiers ponctuels ou continus qui viennent compenser le manque de création de valeur ajoutée et maintenir ainsi des revenus décents aux populations non mobiles et financer les investissements nécessaires à la remise à niveau du modèle productif. Ces fonds jouent le rôle d'amortisseur social, à l'exemple des fonds créés par l'État français pour aider les bassins miniers à faire face aux conséquences de l'arrêt de l'exploitation des mines de charbon ou pour créer du développement touristique comme en Languedoc. Ils sont donc fondamentaux pour créer les conditions optimales d'une convergence socioéconomique saine.

18. Comme dans les exemples donnés, ces fonds ne doivent pas être des prêts, mais des subventions. C'est le seul moyen pour reconstruire des avantages comparatifs et donc un modèle économique viable, sans réduire une population à la fonction de variable d'ajustement quand sa situation est le résultat de décisions publiques ou économiques indépendantes de sa volonté. Cela évite, dans le même temps, d'endetter des territoires au prétexte de les sortir de leur ornière macroéconomique alors que les exemples récents montrent que c'est, au

contraire, les enfoncer davantage. Il s'agit d'investir en capital dans ces territoires et non pas de se contenter de prêter de l'argent pour en retirer des intérêts. Cette réponse relève de la justice la plus élémentaire. Dès les années 90, cette question était connue des professionnels de l'aménagement du territoire, dont je suis.

19. Il est évident qu'au sein d'une fédération, la problématique de péréquation ne s'applique pas qu'à l'économie. Il faut y intégrer les dépenses liées à l'immigration, à la défense, à la sécurité, à la diplomatie, aux infrastructures, etc. Sans péréquation territoriale continue, une fédération ne peut pas survivre, encore moins si elle use d'une monnaie unique. En effet, une fédération doit, donc, en permanence réguler les tensions socioéconomiques inter-territoires et équilibrer les tensions sur les balances des paiements, d'abord, sur les balances commerciales ensuite. Elle doit donc organiser des flux financiers compensatoires. Sans équilibres des balances commerciales à long terme, une monnaie unique n'est pas viable socialement. C'est très exactement ce qui se passe entre les régions françaises et entre les États des États-Unis. Comment les dirigeants européens peuvent-ils faire semblant de l'ignorer ?

20. On peut craindre qu'ils ne l'ignorent pas. Mais que devant le refus explicite des pays du nord de l'UE de l'idée même de péréquation, ils choisissent la voie fédérative par conviction idéologique avec l'intention de traiter les déséquilibres entre territoires, en « libéraux purs », c'est-à-dire en faisant des revenus des populations et des migrations intra-européennes les variables d'ajustement, tout en équilibrant les flux financiers par des prêts aux acteurs publics et privés, financés par de la création de monnaie. Cela revient à « punir » la population d'un territoire comme si elle était la seule responsable, et cela conduit à assujettir son territoire aux financiers, dans un déni de démocratie. La Grèce, l'Espagne et le Portugal en sont de bons exemples. Leurs relances ont été possibles au prix de lourds sacrifices de leur population. À qui le tour ? La France ?

21. Ainsi, *l'hypothèse fédérative,* n'aura pas de suite positive par blocage, de fait, des pays du nord, ou bien elle se mettra en place dans les pires conditions. Cela conduira à un « moins-disant social » au bénéfice des seuls acteurs bénéficiaires de la mondialisation. Mais cela conduira aussi à de nouvelles bulles financières et à des crises de plus en plus graves. Un tel processus ne peut qu'être porteur de réponses populistes. Il porte aussi, en germe, un affaiblissement géostratégique de l'UE qui conduira à un dépérissement du continent européen par un affaiblissement économique et par une immigration massive qui modifiera en profondeur son ADN culturel. Très exactement le contraire des promesses de justice et de bien-être qui ont présidées au lancement de l'UE. Comment imaginer, dans de telles conditions, une vision géostratégique européenne, crédible à long terme ?

L'hypothèse confédérale ?

Attention. Cette partie consacrée à l'hypothèse confédérale peut interpeller certains lecteurs. Il ne s'agit pas de prôner cette hypothèse en tant que telle, mais d'en analyser les différentes occurrences pour contribuer au débat. Certaines d'entre elles peuvent ne pas être opportunes dans les contextes actuels. Mais il est important que tout soit envisagé pour faire un choix éclairé.

22. « Confédérale », est-ce le bon qualificatif ? À ce stade, considérons qu'il s'agit simplement de proposer une solution alternative à l'*hypothèse fédérale*. Dans cette hypothèse confédérale, les États ont toute leur place. Comme le dit de manière lapidaire Thierry Baudet dans sa tribune du 16 mai 2015 dans Famille Chrétienne : « pas de démocratie sans frontières, sans État-nation, sans culture nationale dominante, sans un parlement souverain origine de la règle de droit ». Les États sont la source de la légitimité démocratique et donc de la vision géostratégique. Mais ils doivent convenir de porter ensemble des projets à l'échelle de l'UE et ce, de façon volontaire. Car l'UE est un facteur de paix entre les états européens depuis 70 ans. C'est, en soi, un héritage majeur à préserver, à tout prix. À quoi servirait un surcroît de développement sans paix ? La paix et la justice vont de pair.

23. Les premières décisions à prendre concerneraient : la possibilité d'une sortie concertée de l'euro ; les conditions de libre circulation des flux financiers ; la création, à l'entrée des produits et des services au sein de l'espace européen, de taxes compensatoires aux conditions sociales et environnementales de leur production ; l'arrêt des négociations bilatérales ; la fin de l'espace Schengen ou son adaptation ; la suppression des emplois détachés. Toutes ces dispositions vont à l'encontre de la « foi libérale », qui affirme que toute liberté de circulation des personnes, des biens et des services est bénéfique, en soi, pour le développement. En effet, l'expérience montre qu'elles sont contreproductives quand leurs conditions de mise en œuvre ne sont pas adaptées à la situation ou à la diversité des situations et qu'elles provoquent des situations d'injustice.

24. *La possibilité de sortir de la zone euro* ou de pouvoir en être exclu est une question majeure. On aura compris, dans le cadre de *l'hypothèse fédérale*, qu'il faut redonner de l'air aux économies dont le modèle socioéconomique n'est pas compatible avec une monnaie unique. Des changements de parités monétaires sont plus efficaces à court terme à condition que cette sortie de l'euro, avec la dévaluation qui l'accompagne, ne soit pas seulement un coup politique pour encore retarder les réformes structurelles et comportementales au sein des pays concernés. Des dévaluations sauvages ne pourraient que conduire à des surenchères calamiteuses pour les équilibres européens. Ce qui suppose de ne pas démonter les institutions financières de l'UE, mais d'en changer le mandat et le mode opératoire. La solution technique ne serait-elle pas de revenir à un « serpent monétaire », tout en conservant l'euro comme monnaie d'échange du commerce extérieur intra et extra européen ? Cela protègerait le moteur endogène des pays en difficulté et faciliterait sa relance, au lieu de tout concentrer sur le commerce extérieur qui est dépendant de décisions de tiers étrangers, à un moment où

le taux de croissance des pays émergents marque le pas et où la guerre des droits de douane bat son plein.

25. Après des années « d'assouplissement quantitatif » pratiqué en grand par les banques centrales, se pose aussi *la question de l'émission de monnaie*. La création de banques centrales autonomes et l'endettement, sans contreparties, des agents économiques publics et privés, ont enlevé toute maîtrise de la création de monnaie aux États. On sait l'usage qu'ils peuvent faire de ce pouvoir. Mais est-ce plus rassurant que ce pouvoir soit, de fait, confié à une banque centrale qui a comme seul mandat politique, en UE, de lutter contre l'inflation, sans considération de la situation de l'emploi et de l'environnement ? Il faut non seulement changer le mandat de la BCE, mais également des banques centrales nationales pour les pays qui sortiraient de l'euro. En un mot, il faut recréer un vrai lien entre les banques centrales et le pouvoir démocratique. Cela permettrait aussi de mieux réguler une circulation des flux financiers en cohérence avec les besoins de circulation des biens et des services. Une sanction politique, in fine, doit être possible.

26. *La création de taxes compensatoires*, l'arrêt des négociations bilatérales, vise le même objectif. Il suffit d'avoir vécu la fin des quotas du textile au début des années 2000 pour en comprendre la nécessité. Pour quelques centimes d'écart avec les produits chinois, les centrales d'achat des grands groupes de distribution déréférençaient les produits français, sans impact sur le prix de vente au consommateur. De 2000 à 2010, l'augmentation du solde positif de la balance commerciale chinoise a été constituée par les exportations de produits fabriqués en Chine par des entreprises occidentales. En un mot la baisse des prix à la consommation de nombreux produits a été obtenue par des délocalisations d'entreprises européennes en Chine. Merci l'UE. Au lieu de développer le moteur économique endogène de l'UE fondé sur un marché de 450 millions d'habitants, ce qui est déjà remarquable, nos dirigeants, au nom de la foi libérale dans un marché ouvert, ont préféré favoriser les bénéfices des grands groupes européens. L'UE a organisé l'hémorragie de la valeur ajoutée et donc des emplois, plutôt que de la faire tourner au sein du territoire européen pour en augmenter le montant (effet mayonnaise endogène). Les taxes compensatoires ne sont que justice entre ceux qui font un effort social et environnemental et ceux qui ne le font pas. Elles sont un facteur essentiel de la croissance du moteur endogène européen.

27. De plus, les taxes compensatoires sont LA condition essentielle pour *permettre un développement durable* de l'Europe et du monde. En effet, un développement durable est incompatible avec un marché concurrentiel mondialisé. Comment imaginer que tous les pays n'aspirent pas, dans les meilleurs délais, au même niveau de vie que l'Occident ? Comment imaginer que ces pays acceptent, pour atteindre cet objectif, des contraintes que nous n'avons pas supportées ? Le seul moyen, pour l'Europe, de montrer l'exemple en rendant vertueux notre modèle socioéconomique est d'imposer aux produits et aux services importés dans l'espace européen, les mêmes contraintes que celles imposées à nos entreprises. Sinon, notre balance commerciale sera rapidement déséquilibrée gravement ou bien il faudra augmenter

notre productivité dans de telles proportions que nous augmenterons l'exclusion sociale de ceux dont l'employabilité ne sera plus suffisante.

28. La *fin de l'espace Schengen*, *la suppression des emplois détachés*, *la maîtrise de l'immigration* relèvent du même enjeu : comment réguler (et non interdire) la libre circulation des hommes sans déséquilibrer la socio-économie des pays « accueillants » ? Le droit à la liberté de circuler doit rester en équilibre avec le devoir des autorités des pays accueillants d'assurer le bien-être de leur population, y compris celui des immigrés qui sont déjà implantés. Concrètement, comment réussir cette régulation si les mailles du filet sont trop larges et si les pays de l'UE ne sont pas solidaires des conditions et des coûts d'accueil ? Comment imaginer régler les problèmes de chômage et de revenus si des flux continus de travailleurs sont autorisés, de droit ou de fait, à travailler à des conditions très inférieures aux citoyens du pays d'accueil ? Sauf à accepter que toute concurrence soit bonne, en soi, et que l'objectif final soit de réduire le coût du travail pour améliorer la productivité financière et gagner des parts de marché en oubliant que le travailleur est aussi un consommateur et qu'il a droit à un salaire juste. En oubliant également que l'immigration intra ou extra communautaire est une composante de la démographie et donc de l'emploi. En effet, pour créer des emplois, les calculs montrent que la croissance du PIB doit être supérieure à la somme de la croissance de la productivité et de la croissance des actifs, elle-même fonction de la croissance démographique donc de l'immigration. Pour la France, le taux de croissance doit être supérieur à 1,5 % par an, pour que la « job machine redémarre », comme le dit l'économiste Philippe Langlois[10]. Ce taux de croissance devrait tutoyer les 2,5 % (au minimum 2,2 % à 2,3 %) pour revenir à des taux d'emploi proches du chômage frictionnel [11] soit environ 5 %.

29. Comment imaginer que ce *taux de croissance* soit possible dans un contexte de ralentissement de la croissance de tous les pays émergents ? De plus, comment croire encore à l'objectif d'un développement durable avec des taux de croissance supérieurs à 2 % ? Il est donc urgent de se donner les moyens de politiques migratoires intra et extra européens compatibles avec nos capacités réelles de création d'emplois. Ne pas le faire, c'est accepter de proposer un marché de dupes aux migrants, au bénéfice de qui ? Cette politique de restriction et de régulation de la circulation des migrants doit être accompagnée par des politiques partenariales de développement des pays origines de l'immigration. L'un ne va pas sans l'autre. C'est la seule bonne réponse.

30. L'UE a aussi besoin, avec les pays membres, de retrouver son *autonomie stratégique* dans tous les domaines. Ses intérêts géostratégiques ne sont pas ceux des EU. Une adaptation de la relation entre l'UE et les EU, tant sur le plan économique, que sur les plans diplomatiques et militaires (OTAN) est nécessaire. La relation UE/EU doit rester adaptable par sujet. La question de l'immigration, par exemple, ne pourra pas être traitée sans ce découplage, pour

[10] Ph. Langlois. Enseignant-chercheur en économie politique et sociologie. Canada. Collège militaire royal de Saint-Jean.

[11] L'adjectif « frictionnel » décrit des phénomènes économiques à la marge et en faible quantité qui régulent les besoins des entreprises en emplois.

nous permettre une approche autonome de nos relations avec l'Afrique du Nord, l'Afrique sahélienne et le Moyen-Orient y compris la Turquie. En effet, les EU privilégient, dans leur vision à long terme, le prix de l'énergie, les ressources en terre rares, la diffusion de la démocratie comme « cheval de Troie » de l'ouverture des pays au marché mondial qu'ils veulent dominer, « l'endiguement » de la Russie et de la Chine. Ces deux pays qui partagent avec les EU, cette posture de puissance à vocation mondiale dans une approche globale. Approche globale, c'est-à dire, une approche de puissance fondée sur une mise en œuvre intégrée des moyens politiques, culturels, économiques et militaires. Dans cette vision les EU instrumentalisent depuis la dernière guerre les pays européens et leurs élites. Londres servant de « tête de pont » à cette entreprise, les anglais commençant à comprendre le danger de cette posture.

31. Quand les dirigeants européens enfourchent les « lunettes états-uniennes », ils ne voient plus ce qui se passe à leur porte. Ils plongent « têtes baissées » dans les pièges de l'Oncle Sam. On peut donner comme exemples : les extensions successives de l'UE pour affaiblir l'Ours Russe conduisant à la guerre en Géorgie et en Ukraine, les pressions pour intégrer la Turquie dans l'UE, supprimant ainsi les « États tampons » entre l'UE/OTAN et la Russie. On peut aussi citer son alliance sulfureuse avec l'Arabie Saoudite porteuse du virus wahhabite au sein de l'islam, les guerres hasardeuses successives en Irak, en Lybie, en Syrie, en Iran. Sans oublier, depuis 70 ans, sa volonté de détacher les Européens de leurs anciennes colonies, le dollar découplé de l'or, le dollar comme monnaie de réserve, le dollar comme prétexte pour judiciariser des actes commerciaux pratiqués par des non-ressortissants, etc.

Il faut adapter l'organisation de l'OTAN, en se concentrant sur un partenariat prenant en compte des objectifs précis. Notre maîtrise de la dissuasion nucléaire, notre poids économique et démographique nous autorise à construire notre propre vision géostratégique et financer en commun nos moyens militaires.

32. Voilà qui démontre combien ceux qui veulent abandonner *l'hypothèse fédérale* pour revenir aux seuls États sont des apprentis sorciers. L'abandon de *l'hypothèse fédérale* n'est envisageable que s'y substitue une *hypothèse confédérale* porteuse de notre vision géostratégique commune. La guerre est à nos portes et sa menace s'insinue au cœur même de nos sociétés. Il suffit de regarder la géographie des conflits qui cernent l'Europe et les statistiques liées au terrorisme. Dès 1985, Jean-François Revel, en conclusion de son livre « comment les démocraties finissent[12] », écrivait : « les démocraties devront-elles accepter la guerre pour échapper à la servitude ou accepter la servitude pour échapper à la guerre ? Ou bien, au pire, devront-elles subir une guerre qui se terminera par son asservissement ? … Ont-elles encore le temps et la capacité de s'épargner à la fois la guerre et la servitude ? »

[12] Jean François Revel (1924-2006). Journaliste et essayiste libéral français. Comment les démocraties finissent. Grasset. 1983.

Existe-t-il un juste milieu entre les deux hypothèses envisagées ?

33. Commençons par rappeler les principales différences entre confédération et fédération. La confédération est une alliance lâche entre des États souverains et un pouvoir central faible avec des compétences limitées. Les États indépendants délèguent certaines compétences par traités à des organisations communes. Les décisions prises par le pouvoir central ne sont contraignantes que si chaque État les accepte.

En revanche une fédération est fondée sur un pouvoir national partagé entre un gouvernement central fort et des entités régionales avec des pouvoirs limités. Ces limites sont inscrites dans la constitution fédérale, en particulier la primauté du droit communautaire. Le président de la fédération peut être élu au suffrage universel.

Aujourd'hui l'Union européenne est un intermédiaire entre fédération et confédération. Les délégations de souveraineté ne portent pas sur les pouvoirs régaliens de la défense, des impôts et sur l'immigration. En revanche, l'organisation du marché intérieur entre pays européens, la politique commerciale commune, l'union douanière, la signature d'accords internationaux, la monnaie, la réglementation et les normes, relèvent d'une compétence exclusive de l'Union européenne. Toutefois chaque État membre est impliqué dans la définition des règles qui s'appliquent à ces domaines. Pour les autres domaines, l'Union européenne dispose de compétences partagées avec les États membres, en particulier, dans l'immigration, la cohésion territoriale, l'agriculture, l'environnement, l'énergie, les transports. Elle peut aussi soutenir les politiques nationales dans les autres domaines. Enfin, elle peut intervenir en termes de politique étrangère et de sécurité commune pour assurer la coordination des pays membres[13].

34. L'hypothèse de la fédération est, de fait, progressivement mise en œuvre par une extension et un renforcement des compétences de l'Union européenne. Mais cette mise en œuvre est très imparfaite. Elle génère de fortes inégalités individuelles et territoriales, car elle est fondée sur un libre marché ouvert à la mondialisation. Pour les dirigeants actuels de l'Europe, la concurrence est bonne en soi et elle doit être favorisée en tant que telle, sans restriction. Il faut en supprimer tous les freins : pas de limitations à la libre circulation des flux financiers, des biens et des personnes, suppression de toutes taxes et droits douaniers, mise en concurrence des avantages comparatifs de chaque pays, réalisation d'infrastructures de transports les plus rapides possibles (autoroutes, trains à grande vitesse, lignes aériennes, connexions numériques, connexions des sources énergétiques). Constatons que tous ces domaines, sauf les transports, relèvent des compétences exclusives de l'Union européenne. L'objectif est clair : il s'agit de mettre en œuvre un libre marché qui reste le credo des institutions européennes.

[13] Toutes ces informations sont accessibles sur le site de « Toute l'Europe ».

35. Les résultats sont visibles : développement de grandes métropoles qui concentrent richesses et emplois, émergences de périphéries instables (pays en crise, banlieues pauvres, désertification rurale), délocalisation de nos industries vers les pays à bas coût, migrations intra et extra européennes, augmentation très forte des importations depuis les pays à bas coût, dégradation des modèles sociaux, endettement de tous les acteurs (États, entreprises, personnes). Le tout sans projets d'ensemble pour ordonner les forces vives dans les bonnes directions : c'est le marché qui décide la bonne direction. Or, le constat est sans appel : le marché choisit toujours le court terme et le profit maximum.

36. Dans la situation de tensions de toutes natures, tant économiques que militaires, on peut mesurer les effets délétères de cette préférence donnée au marché et en particulier au marché exogène fondée sur les exportations. Les pays de l'Europe qui ont fondé leur développement sur ce type de marché empêchent tous rapports de force avec les « pays agresseurs » pour conserver leur rente d'exportation. L'Europe a les mains liées et apparaît comme un interlocuteur faible que l'on peut manipuler économiquement à sa guise.

37. La question majeure n'est donc pas le choix entre confédération et fédération, mais la place donnée au marché. Le marché ne peut plus être la seule raison d'être de l'Europe. Le marché est un outil et non un objectif. L'objectif premier c'est la sécurité sociale, économique et militaire de l'Union européenne. Cette sécurité doit avoir la priorité dans les décisions à prendre. Le marché doit être ordonné à cette priorité qui est constitutive du bien commun des populations européennes.

Un rappel des principales décisions proposées à l'Union européenne en 2024

38. Regardons ce que proposent deux rapports, ceux d'Enrico Letta[14] et de Mario Draghi[15] en termes d'augmentation de la compétitivité de l'Union européenne.

La thèse centrale du *rapport d'Enrico Letta* « repose sur la nécessité d'élargir le champ d'application du marché unique, en s'appuyant sur le constat que le manque d'intégration dans les secteurs de la finance, de l'énergie et des communications électroniques constitue l'un des principaux facteurs du déclin de la compétitivité européenne »[16]. Pour lui, « le marché intérieur dépasse largement sa fonction de simple dispositif économique. C'est un pilier fondamental de l'intégration européenne et un levier pour renforcer la position stratégique de l'Union. Trois priorités stratégiques se dégagent : assurer une transition verte et numérique équitable, accompagner l'élargissement de l'Union et renforcer la sécurité européenne ». Ces

[14] Enrico Letta, président de l'Institut Jacques Delors. Le rapport « Much more a market » (Bien plus qu'un marché). Conseil européen 17 et 18 Avril 2024.
[15] Mario Draghi, ancien président de la banque centrale européenne. « L'avenir de la compétitivité européenne ». La commission européenne 9 septembre 2024.
[16] Document de synthèse de l'Assemblée nationale. Commission des Affaires européennes.

objectifs se traduisent concrètement par les propositions suivantes : créer un régime unique pour les droits des affaires qui permettrait aux PME de s'y rattacher ; introduire une cinquième liberté axée sur la recherche, l'innovation et l'éducation, en complément des celles existantes (libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux) ; passer de l'union des capitaux à l'union de l'épargne et de l'investissement ; un marché unique pour les services de télécommunications ; renforcer la dimension sociale et durable du marché unique, en incluant une répartition plus équitable de ses bénéfices entre les territoires et entre les PME et les grandes entreprises ; s'assurer d'une évolution ascendante pour la protection sociale et les droits des travailleurs ; progresser dans l'harmonisation de la fiscalité indirecte ; favoriser la participation active et l'engagement des citoyens dans ces réformes ; assurer un accès amélioré à des biens de qualités aux prix abordables pour les consommateurs en leur permettant de s'attaquer aux contraintes territoriales d'approvisionnement et d'obliger les vendeurs à une information transparente sur leurs produits ; un marché unique pour les politiques d'énergie. Les dirigeants européens se sont montrés enthousiastes. En revanche les partenaires sociaux se sont montrés plus mitigés, rejetant, entre autres, toute dérèglementation risquant de nuire aux droits sociaux et regrettant le manque de garanties pour une transition équitable pour les travailleurs. Ils demandent l'intégration des questions sociales dans l'agenda stratégique de l'Union européenne[17]. C'est un vrai sujet.

39. Quant au *rapport de Mario Draghi*[18], il « dresse un diagnostic sévère sur le retard de plus en plus préoccupant de l'Union en termes économiques et technologiques et sur l'écart qui se creuse avec les grandes puissances »[19]. L'italien avance 170 recommandations destinées à replacer l'Europe sur la trajectoire d'un leadership mondial. Avec Enrico Letta, il partage le même constat : le véritable nœud du problème réside dans la faiblesse de la productivité et des investissements dans les secteurs stratégiques.

Tout d'abord le diagnostic.

L'Europe souffre d'un déficit d'innovation structurelle. Elle a choisi d'investir dans les technologies déjà matures et non dans les technologies de rupture, comme l'intelligence artificielle. Ce retard se double d'une pénurie de compétences liée au vieillissement de la population et à une fuite des cerveaux récurrente vers l'étranger. Le rapport souligne aussi l'augmentation très importante du prix de l'énergie, les dépendances aux matériaux critiques, la dépendance de l'Europe aux pays étrangers pour les produits et les services numériques. La fragmentation institutionnelle et le manque de coordination stratégique pèsent sur des secteurs comme la défense, le spatial et les transports, chaque État membre privilégiant une logique nationale.

---

[17] Ibidem « référence 13 »

[18] Rapport sur le futur de la compétitivité européenne. Remis le 9 septembre 2024 à la Commission européenne.

[19] www.touteleurope.eu. Qu'est-ce que le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité de l'UE ?

Appel à surmonter les faiblesses structurelles.

750 à 800 milliards d'euros d'investissements annuels sont nécessaires pour accompagner la transition verte et digitale, pour le développement de la recherche, de l'innovation et de l'excellence universitaire. La formation est un volet prioritaire. Il faut collecter des données sur les besoins en compétences afin de s'adapter de façon rapide à l'évolution des besoins réels. Il est nécessaire de réformer la politique de la concurrence pour prendre en compte l'innovation et les aides de l'État coordonnées avec l'aide européenne. Mario Draghi propose de simplifier et de créer une banque d'évaluation de la réglementation. Le rapport demande de généraliser le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil.

Secteurs stratégiques, recommandations ciblées.

En matière d'énergie, Mario Draghi recommande d'accélérer la diversification des fournisseurs de gaz, de généraliser les achats groupés, de pratiquer des contrats à long terme, de créer une « union de l'énergie », avec une surveillance règlementaire centralisée. Le développement du nucléaire et la réduction des disparités fiscale sont aussi proposées. Pour les matériaux critiques, il propose de créer une plateforme d'achats communs, la création d'un marché unique de recyclage, l'assouplissement des règles de concurrence et la création de champions européens. Concernant les technologies propres, il s'agit d'introduire des objectifs de diversification par technologies, des quotas de marchés publics, une simplification des accès au financement et un soutien à l'investissement privé par des garanties, une intensification des soutiens financiers aux industries à forte intensité énergétique pour l'innovation et la décarbonation, l'accélération à l'accès à l'hydrogène bas-carbone. La politique numérique promeut la consolidation du marché européen des télécommunications, du développement de champions dans l'intelligence artificielle, le cloud et les semi-conducteurs, l'adoption de programmes pour attirer les chercheurs et les jeunes diplômés dans l'Union. Pour la défense et l'espace, il est proposé un regroupement des demandes d'équipements et une politique de défense commune et la création d'un Fonds spatial européen. Le rapport appelle à une intégration de l'industrie automobile, à la modernisation des transports, au financement du réseau transeuropéen d'électricité, du soutien du ferroviaire à grande vitesse et au financement de la décarbonation des secteurs de l'aviation et du maritime.

Face à une mondialisation plus instable, le rapport préconise un sursaut collectif, des décisions d'intégration et de solidarité financière.

Mais en septembre 2025, seules 11 % des préconisations du rapport ont commencé à être mises en œuvre. Et en aout dernier, Mario Draghi a été très critique : « l'Union a cru que sa dimension économique s'accompagnait d'un pouvoir géopolitique. Cette année restera dans les mémoires comme celle où cette illusion s'est dissipée[20] ».

[20] www.touteleurope.eu

De l'intégration à la cohésion

40. Ces deux rapports préconisent encore de renforcer l'intégration européenne au sein d'un marché unique plus étendu afin d'augmenter la productivité et donc la compétitivité de l'Union européenne. Mais ils font l'impasse sur les objectifs macroéconomiques qui pourraient être souhaitables de viser pour obtenir une plus grande cohésion économique, sociale et environnementale. Il faut choisir. En particulier la compétitivité économique fondée sur la technologie et la finance au regard des États-Unis et de la Chine, n'aurait pas les mêmes effets que celle qui serait ordonnée à une équité sociale et environnementale. Cette dernière, que l'économie de communion propose, demande une régionalisation du modèle socio-économique de l'Union européenne par une taxation compensatrice aux frontières pour remettre les produits importés au même niveau de prix en termes sociaux et environnementaux que les produits européens. Ce point majeur n'est pas abordé dans les deux rapports. Sans ces taxes compensatrices, la concurrence déloyale qui s'en suivra sera défavorable aux produits européens. Il faut bien sûr de la prudence pour mettre en place progressivement ces taxes, en particulier pour protéger notre sécurité en produits critiques et pour notre défense. Il faut en particulier reconstruire une industrie au bon niveau et dans les domaines critiques. Ce point n'est pas, non plus, abordé de façon claire par les deux auteurs. Sinon, quelle réalité aura l'objectif d'une répartition plus équitable des bénéfices entre territoires, entre PME et grandes entreprises et entre les personnes ? Renforcer la dimension sociale et durable du marché unique restera un vœu pieux. C'est un enjeu prioritaire pour l'économie de communion.

Il faut passer d'une vision d'une Europe ordonnée par un marché ouvert sur le monde, à une Europe qui a pour objectif premier la juste répartition des richesses, tout en se rendant capable de défendre sa liberté au regard des grandes puissances américaine, russe et chinoise.

Voilà ce que devraient être les ambitions de l'UE. C'est à cette aune que doit être analysée et décidée la répartition des compétences entre l'UE et les pays membres, en application du principe de subsidiarité.

Renverser la finalité de l'approche économique européenne

41. On comprendra que tout se tient : la défense de notre marché intérieur, notre modèle humaniste, la paix, la capacité et la volonté de se défendre, la diplomatie économique et politique, le bien-être de nos populations. Arrêtons de croire que la paix est une donnée pour l'UE. Arrêtons de croire que la seule création d'un marché économique unifié au sein d'une mondialisation sauvage augmentera automatiquement, grâce à la « main invisible », la qualité de vie de nos populations.

42. Renversons la finalité de notre approche économique. Il s'agit de donner la « préférence aux pauvres » et non pas au « profit ». Cela n'est possible que si le profit devient un moyen, un indicateur, de bonne santé de l'entreprise et non un objectif à maximiser au

bénéfice des seuls actionnaires. Le capital, la propriété sont des outils au service du bien commun et non pour son seul usage personnel : « usus et non abusus ». Résister à une menace suppose de changer la hiérarchie de nos objectifs sociétaux. La justice et la paix sont plus importantes que notre consommation hédoniste. Posons la question aux Romains du Bas-Empire. Leur civilisation en est morte. L'UE ne sortira de « l'ornière socioéconomique » dans laquelle elle s'est enlisée qu'en élevant son niveau de conscience des enjeux et qu'elle réussira à mobiliser, sur ces enjeux, les peuples de l'Europe.

43. Une Europe ordonnée au bien commun, c'est une Europe qui porte attention à toutes les parties prenantes socioéconomiques : les apporteurs de capitaux, les chefs d'entreprises, les salariés, les fournisseurs, les sous-traitants, les clients, les consommateurs et les « pauvres ». C'est une Europe qui valorise tous les territoires dans un cadre concurrentiel ordonné au bien commun. C'est une Europe qui veille à une juste répartition de la valeur ajoutée créée par les entreprises entre les citoyens et les territoires dès sa création, tout au long des chaînes de valeur ajoutée. C'est une Europe qui refuse le seul jeu du marché, de la « main invisible », comme régulateur de cette répartition, et qui ne se contente pas de corriger par la fiscalité et l'action sociale, les inégalités engendrées automatiquement par le marché.

44. On ne mobilise pas des consommateurs. On mobilise des citoyens sur un projet de société généreux au sein duquel chacun pense trouver sa place dans une relation réciproque avec les autres et non pas en concurrence de signes extérieurs de réussite. Vaste ambition ! Elle est possible par un changement de comportement de chacun de nous, changement fondé sur la prise en compte du bien des autres et du bien commun au sein de nos actes quotidiens. Tout de suite.

Voilà, le débat est ouvert. Les critiques et les compléments sont les bienvenus.

Marc REYNAUD

Ingénieur génie civil et économiste praticien

Membre de la Commission nationale de l'économie de communion

Correspondant de l'économie de communion en Provence-Alpes-Côte d'Azur